
フランス法総合データベース（大学版）

Lexis 360® Intelligence 使い方マニュアル

ログイン:

www.lexis360intelligence.fr

- ・ ご利用環境やご契約内容によって、表示される機能が異なる場合があります
- ・ 転用、改変等はお断りしております

レクシスネクシス・ジャパン株式会社 | www.lexisnexis.jp

2023/10

目次

1.	Lexis 360® Intelligence でこんなことが調べられます	3
2.	ID 作成とサインイン・サインアウト	3
3.	ホーム画面	6
4.	簡易検索	6
5.	コンテンツを選択から検索	7
6.	詳細検索	8
7.	検索結果	9
8.	文書カテゴリ別検索方法	10
	• REVUES (法律雑誌)	17
	• JURISPRUDENCE (判例)	17
	• CODES (フランス法典)	18
	• JURISCLASSEUR (ジュリスクラスール百科事典)	19
9.	アラート配信設定(雑誌・ニュース)	19
10.	履歴画面	21
12.	推奨環境	22
13.	カスタマーサポート	22

1. Lexis 360® Intelligence でこんなことが調べられます

収録概要

- Les encyclopédies / JurisClasseur (フランス法 / 法律百科事典)
- Les revues (フランス法/ 法律雑誌)
- La Jurisprudence (フランス法 / 判例)
- Codes & lois (フランス法/ 法律)
- Le Journal Officiel Lois et décrets (フランス / 官報)
- Les bulletins officiels (フランス/ 各省官報)
- Autorités administratives indépendantes / AAI (フランス / 独立行政機関文書)
- Les réponses ministérielles (フランス/ 閣僚答弁)
- Les conventions collectives (フランス/ 労働協約)
- Le Droit Européen (ヨーロッパ法 / 条約、EU 官報、EU 判例)
- Les fiches pédagogiques (ティーチングシート - 方法論シート / 要点まとめシート)

2. ID 作成とサインイン・サインアウト

個人 ID を作成する

1. 大学ネットワーク内から Lexis 360® Intelligence サインインページへアクセスする
2. 画面右下に表示される [Créer votre compte] をクリック

Lexis 360® Intelligence

Me connecter

Je dispose d'un compte utilisateur

Aide

Codé d'accès (Votre Identifiant)

Mot de passe

AFFICHER

Se souvenir de moi Ouvrir une session

Identifiant ou mot de passe oublié ?

[Contactez-nous](#) | +33 1 71 72 47 70
 L'utilisation de ce service est soumise d'une part aux conditions d'usage stipulées aux Conditions Générales de Vente et d'Abonnement, aux Conditions Générales d'Utilisation et d'autre part à la Politique de Confidentialité - Données personnelles et à la Politique Cookies. Veuillez les consulter.
 Conformément à votre contrat d'abonnement, nous vous rappelons que ce site utilise des cookies nécessaires au bon fonctionnement du service. Vous pourrez accéder à notre politique des cookies et à notre politique de confidentialité à tout moment via les liens présents en bas de page.

Première visite ?

Se créer un compte utilisateur

Votre établissement est abonné au service Lexis 360®.

Pour accéder à ce service, vous devez au préalable vous créer un compte utilisateur.

Vous pourrez ainsi personnaliser votre interface, configurer vos alertes et sauvegarder votre historique de recherche.

Créer votre compte

3. 下記の通り入力する

1. Informations de contact 2. Identifiant et mot de passe

Informations de contact

Prénom

①

Nom

②

Adresse email (universitaire ou professionnelle)

③

④

1. Choisir un ou plusieurs produits 2. Définir un identifiant et un mot de passe 3. Commencez votre essai!

Créez ou personnalisez votre identifiant

⑤

- Il doit contenir de 8 à 50 caractères
- Il ne doit pas contenir d'espaces
- Il peut contenir l'un des caractères spéciaux suivants : \$ & ? * - / = ? ^ _ { } ~ - @
- Il peut être une adresse email

Créez ou personnalisez votre mot de passe

⑥

Confirmer le mot de passe

⑦

- Il doit contenir de 8 à 50 caractères et ne doit pas contenir d'espaces
- Il doit contenir au minimum un caractère parmi trois des catégories suivantes:
 1. Lettres majuscules (A à Z)
 2. Lettres minuscules (a à z)
 3. Chiffres (0 à 9)
 4. Caractères spéciaux, comme ! # \$ % & ? * - / = ? ^ _ { } ~ - @

Se souvenir de moi [Qu'est-ce que c'est?](#)

Question de sécurité

⑧

Réponse

⑨

Pour obtenir plus d'information sur la collecte et l'utilisation des renseignements liés au profil, consultez notre [politique de confidentialité](#).

[Gestionnaire des préférences](#)

⑩

1	名前(Prénom)を入力
2	姓(Nom)を入力
3	所属機関ドメインを含むメールアドレスを入力
4	[Suivant(次へ)] をクリック
5	任意の Code d'accès (ID)を入力 8 文字以上 50 文字以下/その他記載ルールに注意
6	パスワードを入力/記載ルールに注意
7	パスワードを再度入力 (確認用)
8	秘密の質問の選択
9	秘密の質問への回答を入力
10	[Finir(終了)]をクリック

作成した ID を使って Lexis 360® Intelligence へサインインする

1. 大学ネットワーク内からサインインページへアクセスする
2. **[Code d'accès (Votre identifiant)]** に ID を入力

Lexis 360® Intelligence

Me connecter Aide ▾

Je dispose d'un compte utilisateur

Code d'accès (Votre identifiant)

Mot de passe

 AFFICHER

Se souvenir de moi

Ouvrir une session

Identifiant ou mot de passe oublié ?

[Contactez-nous](#) | +33 1 71 72 47 70

L'utilisation de ce service est soumise d'une part aux conditions d'usage stipulées aux Conditions Générales de Vente et d'Abonnement, aux Conditions Générales d'Utilisation et d'autre part à la Politique de Confidentialité - Données personnelles et à la Politique Cookies. Veuillez les consulter.

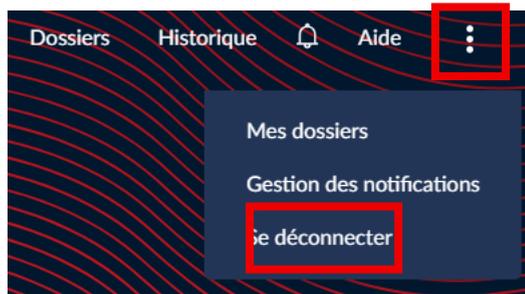
Conformément à votre contrat d'abonnement, nous vous rappelons que ce site utilise des cookies nécessaires au bon fonctionnement du service. Vous pourrez accéder à notre politique des cookies et à notre politique de confidentialité à tout moment via les liens présents en bas de page.

3. **[Mot de passe]** にパスワードを入力
4. **[Ouvrir une session]** をクリックしてログイン

※ **[Se souvenir de moi]** にチェックを入れて、端末にログイン情報を記憶させることができます

Lexis 360® Intelligence からサインアウトする

1. 画面右上の**[ドット]** をクリック
2. **[Se déconnecter]** をクリックしてログアウト



3. ホーム画面

ホーム画面概要



The screenshot shows the Lexis 360 Intelligence home page. Key elements and their annotations are as follows:

- Top Right:** Navigation menu with items: Dossiers, Historique, Aide.
- Top Center:** Buttons for "保存した文書の閲覧" (View saved documents), "履歴" (History), "通知" (Notifications), "Help", and "設定" (Settings).
- Search Area:** A search bar with the text "Que souhaitez-vous rechercher aujourd'hui ?" and a "検索ボタン" (Search button) to its right.
- Search Input:** A box labeled "検索語入力 BOX" (Search input box) is positioned over the search bar.
- Search Results:** A dropdown menu labeled "検索語入力 BOX" is open, showing various categories like "Actualités", "Revue", "Synthèses", "Encyclopédies", "Jurisprudence", "Toutes les décisions", "Contenus pratiques", "Fiches pédagogiques", "Sources officielles", "Codes", "Législation et réglementation françaises", "Législation européenne et internationale", "Conventions collectives", "Publications officielles", "Journal officiel", "Réponses ministérielles", "Autorités administratives indépendantes", "Bulletins officiels", and "BOFIP". A box labeled "カテゴリー一覧" (Category list) is placed over this menu.
- Right Side:** A section titled "Le Brief de 10h d" (The 10h Brief) with a "詳細検索" (Detailed search) button.
- Bottom Right:** A box labeled "※最新ニュース" (※ Latest News).

(※) Le Brief de 10h

フランスの法律に関するニュースがオーディオでまとめられたもの(5分程度)毎日午前10時頃(パリ時間)に公開されます。

4. 簡易検索

ホーム画面から簡易検索

「ルブタン」、「デザイナー」という言葉を使って横断検索

1. ホーム画面へアクセス
2. 検索対象の選択: 全てのコンテンツを対象
Tous les contenus
3. 検索語入力 BOX にキーワードを入力
louboutin designer
4. 検索(虫眼鏡アイコン)をクリック

■ 候補リスト

検索語入力 BOX にキーワードを入力すると、
検索語に関する候補リストが表示される。→

例: lou と入力すると、[EntrepriseEURL LOU MAZET]、[loueur de véhicule]、[chose louée]等が表示される。

■ 自然語検索

簡易検索画面の検索方式は自然語検索。

[designer]という言葉で検索すると、[désignent]、[désigné]、[désignée]等も検索。

また、スペース区切りで複数のキーワードとして検索。

完全一致する言葉やフレーズとして検索したい場合はダブルクォテーションでくる。

例: “propriété intellectuelle”

5. コンテンツを選択してから検索

Contenus で文書種別を選択

検索対象項目	
Tous les contenus	すべてのコンテンツから検索
Actualités	ニュースから検索
Contenus pratiques	実務コンテンツから検索
Reuves	法律雑誌から検索
Synthèses	ブックレットから検索
Encyclopédies	法律百科事典から検索
Jurisprudence	判例・裁判例から検索
Sources officielles	公式リソース集から検索

6. 詳細検索

ホーム画面上部中央から詳細検索

「違法 (illégalité)」、「ダウンロード (téléchargement) / ストリーミング (streaming)」という言葉を使って横断検索

1. 検索方式の選択: 詳細検索

詳細検索 [recherche avancée] をクリックして詳細検索画面へアクセス

2. 検索対象期間を選択: すべての期間 (未入力のまま)

3. 検索対象の選択: 全てのコンテンツを対象

[Tous les contenus]

4. 検索語入力 BOX にキーワードを入力

illégalité

5. コネクタの選択

[ET]

6. 検索語入力 BOX にキーワードを入力

téléchargement

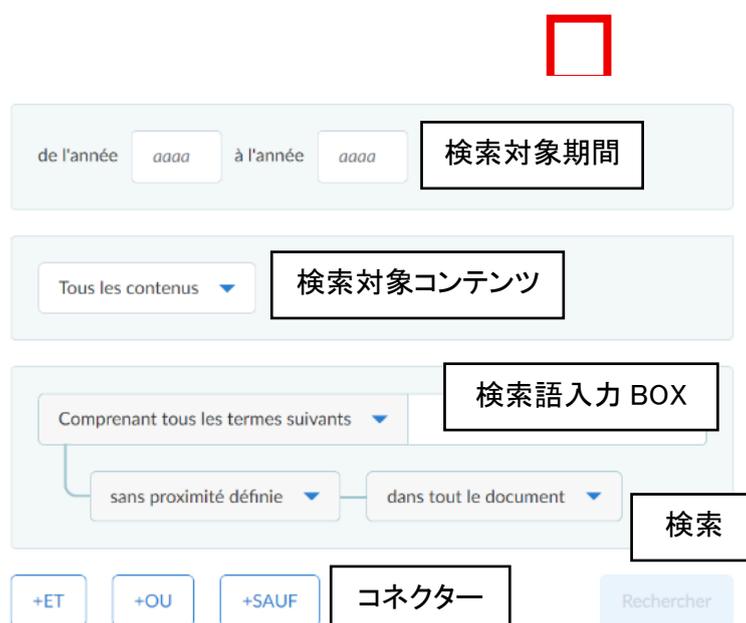
7. コネクタの選択

[OU]

8. 検索語入力 BOX にキーワードを入力

streaming

9. 検索 [Rechercher] をクリック



■ コネクタ

ET	AND	両方の言葉を含む
OU	OR	いずれかの言葉を含む
SAUF	NOT	後ろの言葉を含まない
Proximite 5 mots	W/5	両方の言葉を 5 語以内を含む
Proximite 15 mots	W/15	両方の言葉を 15 語以内を含む

優先順位: OU > ET > Proximite n mots > SAUF

■ ET/OU は大文字で入力することで直接入力が可能

検索 BOX に直接検索式を入力することもできる。

例: illégalité **ET** téléchargement **OU** streamin

7. 検索結果

検索結果リスト(横断検索)

絞り込み

アラート設定

+500 documents

検索結果の内訳

Filter par contenu

- Actualités (194)
- Jurisprudence (+500)
- Codes (467)
- Législation et réglementation françaises (37)
- Législation européenne et internationale (+500)
- Publications officielles (+500)
- Conventions collectives (10)

Filter par date

Tout

Depuis 6 mois

Depuis 1 an

Depuis 2 ans

Période spécifique :

du //mm/aaaa

au //mm/aaaa

並べ替え

Tri : Par pertinence

検索結果

Sauvegarder cette recherche

文書タイトル(青字)をクリックして全文表示

文書種類

文書のピン留め

検索結果の絞り込み

Filter par contenu*	コンテンツで絞り込む
Filter par date	期間で絞り込む

検索結果の並べ替え

Pertinence	関連度順
Date	発行日の新しい順

*例: **Jurisprudence(判例)** で絞り込んだ場合

Filter par contenu

Actualités (194)

Jurisprudence (+500)

Codes (467)

Législation et réglementation françaises (37)

Législation européenne et internationale (+500)

Publications officielles (+500)

Conventions collectives (10)

Filter par date

Tout

Depuis 6 mois

Depuis 1 an

Depuis 2 ans

Période spécifique :

du //mm/aaaa

au //mm/aaaa

管轄で絞り込み

Jurisdiction

Siège

Formation

Cour administrative d'appel (+500)

Conseil d'Etat (+500)

Cour d'appel (+500)

Tribunal administratif (+500)

Cour de cassation (+500)

グラフィカルビューへ切り替え

Voir la vue graphique

訴訟年表

Tri : Par pertinence

Cour de justice de l'Union européenne, Affaire C-682/18

question peut être visionnée en flux continu (streaming) depuis ladite plateforme et partagée par tout peuvent néanmoins partager librement ces liens de téléchargement sur Internet, par exemple dans des blogs, des ... gratuits à la plateforme, les possibilités de téléchargement sont limitées (en termes, notamment, de quantité ... téléchargeables, de vitesse du télécharge- ment quotidien bien plus conséquent, sans limitation ... de nombre de téléchargements simultanés, et sans temps d'attente entre les télécharge- ments. Par ailleurs ... une rémunération en fonction du nombre de téléchargements des fichiers en question, 32 ... Les conditions ... stipulées de droits, pour lesquelles des liens de téléchargement ont été partagés sur environ 800 sites Internet ... aucune fonction de recherche, mais les liens de téléchargement sans restriction qu'il est à disposition sans ... amenant la rémunération versée pour les téléchargements en fonction de la demande, une incitation à

- Décision n° 19-D-18 du 31 juillet 2019 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des moyens de paiement par carte bancaire

clients, de leur objectif de lutte contre les téléchargements illicites et du contexte économique et juridique Dstorage est considérée comme un acteur majeur du téléchargement illicite de fichiers b) La dénonciation du ... des contenus présents sur des plateformes de téléchargement direct », les fichiers hébergés par 1Fichier ... Dstorage est considérée comme un acteur majeur du téléchargement illicite de fichiers 36. Depuis 2014, plusieurs ... contenus, trois sites ... tous spécialisés dans le téléchargement direct - se distinguent des autres par une ... sur « les moyens de lutte contre le streaming et le téléchargement direct illicites », a rappelé que ... commerçants hébergeurs doivent remédier aux illégalités constatées, par...

Cour de justice de l'Union européenne, Affaire C-807/18

applications de musique 7 en flux continu, ou streaming, ainsi qu'à certaines stations de radio en ligne applicable, la conclusion est la même (à savoir l'illégalité de la mesure en cause et, par conséquent, de ... Concrètement, le système plafonne le débit de téléchargement descendant et ascendant à 32 kilobits par seconde

Cour de justice de l'Union européenne, Affaire C-132/19

télédiffuseurs d'empêcher le téléchargement ou la diffusion en continu (streaming) de contenus télévisuels très affaiblie dans la mesure où la présomption d'illégalité des clauses pertinentes devrait être renversée

Cour de cassation, 1re chambre civile, 4 Juillet 2019 - n° 16-13.092

Publié : Contentieux : Propriété intellectuelle

éléments de la cause que Playmédia « diffusait en streaming » depuis au plus tard son communiqué de presse avec France Télévisions, Playmédia diffuseur en streaming depuis au plus tard son communiqué de presse du ... contrat de diffusion de ses services, constate l'illégalité de cette retransmission et dit, à son huitième ... diffusion des émissions de télévision offertes en streaming, publicités qui financent son site : que apprécier ... intellectuelle, couvre la retransmission en direct ou streaming sur Internet, à destination des internautes, des ... ouvre sur Internet au travers de tous services de streaming (visionnage en direct) ou de vidéo à la demande ... au débat démontrent également la diffusion en streaming de programmes en cours de diffusion sur plusieurs ... éléments de la cause que Playmédia « diffusait en streaming » depuis au plus tard son communiqué de presse

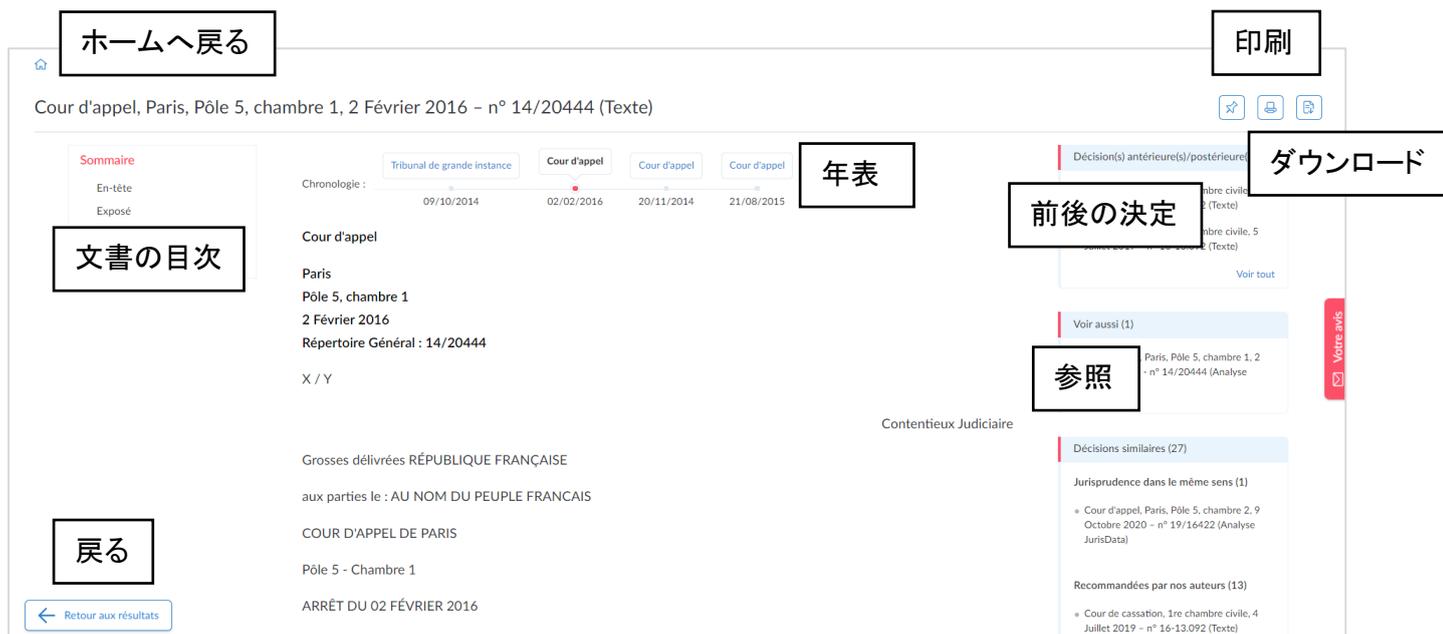
Chronologie :

Tribunal de grande Instance	Cour d'appel	Cour de cassation	Cour d'appel	Cour d'appel
09/10/2014	02/02/2016	04/07/2019	20/11/2014	21/08/2015

Voir plus

7 décisions similaires, 2 entreprises

全文表示



The screenshot shows a legal document page with several Japanese annotations in boxes:

- ホームへ戻る** (Return Home) at the top left.
- 印刷** (Print) at the top right.
- 年表** (Timeline) pointing to the 'Chronologie' section.
- 文書の目次** (Table of Contents) pointing to the 'Sommaire' section.
- ダウンロード** (Download) pointing to the 'Décision(s) antérieure(s)/postérieure(s)' section.
- 前後の決定** (Previous/Next Decisions) pointing to the 'Voir aussi (1)' section.
- 参照** (References) pointing to the 'Décisions similaires (27)' section.
- 戻る** (Back) at the bottom left.

The document title is 'Cour d'appel, Paris, Pôle 5, chambre 1, 2 Février 2016 - n° 14/20444 (Texte)'. The 'Sommaire' section includes 'En-tête' and 'Exposé'. The 'Chronologie' section shows a timeline with dates: 09/10/2014, 02/02/2016, 20/11/2014, and 21/08/2015. The 'Voir aussi (1)' section lists 'Paris, Pôle 5, chambre 1, 2 - n° 14/20444 (Analyse)'. The 'Décisions similaires (27)' section includes 'Jurisprudence dans le même sens (1)' and 'Recommandées par nos auteurs (13)'.

8. 文書カテゴリ別検索方法

REVUES (法律雑誌)

① 一覧から探す

1. ホーム画面下部のからコンテンツの選択・チェック

Revues



The screenshot shows the search interface with the question 'Que souhaitez-vous rechercher aujourd'hui?' and a search bar. Below the search bar, there are four main categories: 'Parcourir', 'Contenus', 'Jurisprudence', and 'Les plus consultés'. Under 'Parcourir', the 'Revues' category is highlighted with a red box. Other categories include 'Actualités', 'Synthèses', 'Encyclopédies', 'Jurisprudence', 'Contenus pratiques', 'Fiches pédagogiques', 'Sources officielles', 'Codes', 'Législation et réglementation françaises', 'Législation européenne et internationale', 'Conventions collectives', 'Publications officielles', 'Journal officiel', 'Réponses ministérielles', 'Autorités administratives indépendantes', 'Bulletins officiels', and 'BOFIP'.

2. 閲覧したい雑誌のタイトル(青字)をクリック

並び替え※

chaque année, les revues vous offrent toutes une même exigence éditoriale avec une information fiable, réactive, pratique, synthétique.

Tri: Par ordre alphabétique

Sélectionnez le nom d'une revue

<p>Actes pratiques et ingénierie immobilière</p> <p>Cette revue vous offre des solutions claires et précises pour mener, gérer et sécuriser vos opérations immobilières ou celles de vos clients. Elle s'adresse aux avocats, notaires, juristes dans un service immobilier d'une entreprise privée ou publique ou dans une collectivité territoriale.</p> <p>Bimestriel, de 2012 à 2021</p> <p>Ne plus suivre</p> <p>Dernier numéro paru : n°4 - 01 octobre 2021</p>	<p>Actes pratiques et ingénierie sociétaire</p> <p>Revue prospective sur les nouvelles problématiques en droit des sociétés vous proposant des solutions sécurisées. Tous les deux mois, des spécialistes font le tour d'un sujet.</p> <p>Bimestriel, de 2005 à 2021</p> <p>Ne plus suivre</p> <p>Dernier numéro paru : n°180 - 01 novembre 2021</p>	<p>Actes pratiques et stratégie patrimoniale</p> <p>A chaque numéro, vous bénéficiez d'actes pratiques en matière juridique et fiscale.</p> <p>Bimestriel, de 2007 à 2021</p> <p>Suivre cette revue</p> <p>Dernier numéro paru : n°3 - 01 juillet 2021</p>	<p>Actualité des procédures collectives</p> <p>L'Actualité des procédures collectives civiles et commerciales vous permet tous les 15 jours de recevoir toute l'actualité législative et jurisprudentielle la plus récente, sélectionnée par les meilleurs spécialistes d'une matière marquée d'un contentieux aussi complexe que pléthorique.</p> <p>Bimestriel (2016), de 2008 à 2021</p> <p>Suivre cette revue</p> <p>Dernier numéro paru : n°19 - 29 novembre 2021</p>
<p>Bulletin juridique des assurances</p> <p>Une sélection de jurisprudence commentée en droit des assurances. Cette revue publiée par l'université Jean Moulin Lyon 3 est consacrée au droit français des assurances et de la responsabilité civile. Elle paraît, jusqu'en 2017, le nom de Actu assurance, la Revue numérique en droit des assurances.</p> <p>Bimestriel, de 2017 à 2021</p> <p>Suivre cette revue</p> <p>Dernier numéro paru : n°76 - 01 juillet 2021</p>	<p>Cahiers de droit de l'entreprise</p> <p>Tous les deux mois, les Cahiers de droit de l'entreprise vous proposent une information juridique décryptée, rédigée dans une optique opérationnelle et replacée dans son contexte économique.</p> <p>Bimestriel, de 2007 à 2021</p> <p>Suivre cette revue</p> <p>Dernier numéro paru : n°5 - 01 septembre 2021</p>	<p>Cahiers de droit de l'intercommunalité (archives)</p> <p>Ces suppléments de l'hebdomadaire « La Semaine Juridique - Administrations et collectivités territoriales » a complété jusqu'en juillet 2008 une revue pilier de l'information juridique française en décryptant les enjeux de l'intercommunalité sous ces rubriques : « Trois mois déjà », « Table ronde », « Dossier » et « Cahiers pratiques ».</p> <p>Bimestriel, de 2007 à 2008</p> <p>Suivre cette revue</p> <p>Dernier numéro paru : n°3 - 01 juillet 2008</p>	<p>Cahiers juridiques de l'électricité et du gaz (archives)</p> <p>Ces Cahiers ont abordé entre 1951 et 2001 toutes les problématiques liées aux services de fourniture de l'électricité et de gaz en France. Ils changent de nom en 2002 pour devenir la Revue juridique de l'énergie publique.</p> <p>Manuel, de 2000 à 2001</p> <p>Suivre cette revue</p> <p>Dernier numéro paru : n°582 - 01 décembre 2001</p>

※並び替え

Par ordre alphabétique/Par dernier numéro paru から選択可能

3. 閲覧したい雑誌の巻号(青字)をクリック

Actes pratiques et ingénierie sociétaire

Revue prospective sur les nouvelles problématiques en droit des sociétés vous proposant des solutions sécurisées. Tous les deux mois, des spécialistes font le tour d'un sujet.

Bimestriel, de 2005 à 2021

Tous les numéros parus

n° 180 du 01 novembre 2021	n° 179 du 01 septembre 2021
n° 178 du 01 juillet 2021	n° 177 du 01 mai 2021
n° 176 du 01 mars 2021	n° 175 du 01 janvier 2021
n° 174 du 01 novembre 2020	n° 173 du 01 septembre 2020

4. 目次から閲覧したいページ(青字)をクリック

Actes pratiques et ingénierie sociétaire, n° 179 du 01 septembre 2021

Sommaire :

- Idée nouvelle
 - Pacte d'actionnaire
 - 5 - La durée d'un pacte entre associés peut être fixée par référence à celle de la société
- Dossier
 - Sociétés
 - 5 - Les conventions intragroupe
- Le point sur
 - Droit des sociétés
 - 5 - Société et compliance au RGPD : de la gestion des risques à l'éthique numérique

② 「La Semaine Juridique – Entreprise et affaires」の最新版を検索

1. ホーム画面下 [Contenus]からコンテンツの選択

Revue

2. 右上入力BOX(saisissez le nom d'une revue)にキーワードを入力・検索

La Semaine Juridique – Entreprise et affaires

Revue

Avec la collaboration de près de 1000 auteurs chaque année, les revues vous offrent toutes une même exigence éditoriale avec une information fiable, réactive, pratique, synthétique.

Toutes vos revues

Tri : Par ordre alphabétique

Saisissez le nom d'une revue



Actes pratiques et ingénierie immobilière

Cette revue vous offre des solutions claires et précises pour monter, gérer et sécuriser vos opérations immobilières ou celles de vos clients. Elle s'adresse aux avocats, notaires, juristes dans un service immobilier d'une entreprise privée ou publique ou dans une collectivité territoriale.

Trimestriel, de 2012 à 2021

Ne plus suivre

Dernier numéro paru : n°4 - 01 octobre 2021



Actes pratiques et ingénierie sociétaire

Revue prospective sur les nouvelles problématiques en droit des sociétés vous proposant des solutions sécurisées. Tous les deux mois, des spécialistes font le tour d'un sujet.

Bimestriel, de 2005 à 2021

Ne plus suivre

Dernier numéro paru : n°180 - 01 novembre 2021

3. 青字のタイトルをクリック

4. 公開されているすべての雑誌[Tous les numéros parus]から最新号をクリック

 La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E) [Suivre cette revue](#)

Destiné aux avocats d'affaires et aux juristes d'entreprises, cet hebdomadaire s'articule à travers trois thématiques : affaires, social et fiscal.

Hebdomadaire, de 1985 à 2021

Tous les numéros parus

最新号 n° 46 du 18 novembre 2021	Sommaire	n° 45 du 11 novembre 2021	Sommaire
n° 43 - 44 du 28 octobre 2021	Sommaire	n° 42 du 21 octobre 2021	Sommaire

③ タイトルに「インターネット」と「法律」という言葉を含む法律雑誌をまとめて検索

1. ホーム画面上部検索BOXの左プルダウンからコンテンツの選択・チェック

Revue

2. 検索語入力BOXにキーワードを入力 (コネクターは大文字で入力)

internet ET droit

3. 検索(虫眼鏡アイコン)をクリック

REVUES (法律雑誌) : 雑誌本文概要

出力・ピン留め

PDF を表示 (以下 PDF イメージ参考)

Visualiser l'article dans sa version PDF

La Semaine Juridique Edition Générale n° 5, 30 Janvier 2017, 118

文書番号

目次

Retour aux résultats

Sommaire
 La Semaine du droit
 Éditorial
 Édito
 Hussards et Sisyphe(s)
 AAI
 Délégués du Défenseur des droits, au service des usagers
 Libres propos
 Justice prédictive
 La factualisation du droit
 Loi Sapin 2
 La loi Sapin 2 et les
 tés d'exécution

Veille par Béatrice Pastre-Belda

Interdiction d'accéder à Internet en détention

Veille par Béatrice Pastre-Belda maître de conférences à l'université de Montpellier, IDEDH (EA 3976)

Liberté d'expression

[CEDH, 17 janv. 2017, n° 21575/08, Jankovskis c/ Lituanie ; JurisData n° 2017-000670](#)

Les autorités doivent-elles fournir un accès à internet à un détenu souhaitant obtenir des informations publiques publiées sur le site du ministère de l'Éducation nationale dans la perspective de passer un diplôme universitaire ? La Cour européenne répond en l'espèce par l'affirmative et conclut à la violation de l'article 10 de la Convention EDH garantissant la liberté de recevoir des informations ([CEDH, 22 mai 1990, n° 12726/87, Autronic ag c/ Suisse](#), § 47). Bien sûr, l'article 10 ne peut être interprété comme imposant aux autorités une obligation générale de fournir aux détenus un accès à internet ou à des sites spécifiques. (6.55 - [CEDH, 19 janv. 2016, n° 17429/10, Kolda c/ Estonie](#), § 45, arrêt dans

Votre avis

REVUES (法律雑誌) : 雑誌本文概要 (PDF)

117-118

文書番号



LA SEMAINE DU DROIT

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

→ Actualités 117-122 → Notes 123-124

Actualités

LIBERTÉ DE PENSÉE, DE CONSCIENCE ET DE RELIGION

117

Du burkini comme moteur de l'intégration sociale des enfants étrangers

Gérard Gonzalez, professeur à l'université de Montpellier, IDEDH (EA 3976)

CEDH, 10 janv. 2017, n° 29086/12, Osmanoglu et Kocabas c/ Suisse

Les requérants, musulmans, contestent le refus des autorités d'accorder à leurs filles impubères une dispense pour les cours de natation mixtes obligatoires à l'école et l'amende qui leur a été infligée pour absences non autorisées de leurs filles lors de ces cours. Cette affaire aurait dû être traitée sur le fondement de l'article 2, Protocole n° 1, de la Convention EDH, lex specialis en matière de droit à l'instruction (CEDH, gr. ch., 29 juin 2007, n° 15472/02, Folgero et a. c/ Norvège, § 84). La Suisse n'ayant pas ratifié ce protocole, la Cour admet la requête au titre de l'article 9 garantissant la liberté de religion. Mais, la Convention formant un tout, elle l'appliquera à la lumière de l'article 2, Protocole n° 1, de ladite Convention, s'agissant d'un contexte scolaire (§ 90 à 92 ; § 95). Au regard de l'exercice de l'autorité parentale, la Cour estime que le droit des parents de manifester leur religion subit bien une ingérence (§ 42). Le plan d'études établissant le programme disponible sur internet constitue une base légale suffisante de l'ingérence (§ 53) qui a pour « but l'intégration des enfants étrangers de différentes cultures et religions, ainsi que le bon déroulement de l'enseignement, le respect de la scolarité obligatoire et l'égalité entre les sexes » que la Cour rattache « à la protection des droits et libertés d'autrui ou à la protection de l'ordre » (§ 64). La nécessité de la mesure dans une société démocratique caractérisée par le triptyque « pluralisme, tolérance et esprit d'ouverture » (§ 84) est appréciée à l'aune du principe de subsidiarité (§ 87) qui confère aux États « une marge d'appréciation considérable » sur les questions de religion, « d'autant plus lorsque ces questions se posent dans le domaine de l'éducation et de l'instruction publique » (§ 95). Persuadée que « l'école occupe une place particulière dans le processus d'intégration sociale, place d'autant plus décisive s'agissant d'enfants d'origine étrangère » (§ 96), la Cour « estime que l'intérêt des enfants à une scolarisation complète permettant une intégration sociale réussie selon les mœurs et coutumes locales prime sur le souhait des parents de voir leurs filles exemptées » de ces cours (§ 97). Surtout, constat déterminant dans le cadre du contrôle de proportionnalité, « les autorités ont offert des aménagements significatifs aux requérants », notamment la possibilité de porter le burkini, de se doucher et se dévêtir hors la présence des garçons ; ces mesures « étaient à même de réduire l'impact litigieux (...) sur les convictions religieuses de leurs parents » (§ 101). La Cour retrouve ici les accents de son arrêt Lautsi quant au poids des mesures d'ouverture de l'espace scolaire aux diverses religions (CEDH, gr. ch., 18 mars 2011, n° 30814/06 ; JCP G 2011, 601, G. Gonzalez). Le Conseil d'État se réjouira du brevet de conventionalité ainsi délivré, indirectement, au port du burkini auquel certains édiles s'étaient opposés (CE, ord., 26 août 2016, n° 402742, 402777 ; JurisData n° 2016-015886 ; JCP G 2016, act. 910, Libres propos N. Lenoir).

« Le Conseil d'État se réjouira du brevet de conventionalité ainsi délivré. »

文書番号

LIBERTÉ D'EXPRESSION

118

Interdiction d'accéder à Internet en détention

Béatrice Pastre-Belda, maître de conférences à l'université de Montpellier, IDEDH (EA 3976)

CEDH, 17 janv. 2017, n° 21575/08, Jankovskis c/ Lituanie ; JurisData n° 2017-000670

Les autorités doivent-elles fournir un accès à internet à un détenu souhaitant obtenir des informations publiques publiées sur le site du ministère de l'Éducation nationale dans la perspective de passer un diplôme universitaire ? La Cour européenne répond en l'esèce par l'affirmative et conclut à la violation de l'article 10 de la Convention EDH garantissant la liberté de recevoir des informations (CEDH, 22 mai 1990, n° 12726/87, Autronic ag c/ Suisse, § 47). Bien sûr, l'article 10 ne peut être interprété comme imposant aux autorités une obligation générale de fournir aux détenus un accès à internet ou à des sites spécifiques (§ 55 - CEDH, 19 janv. 2016, n° 17429/10, Kalda c/ Estonie, § 45, arrêt dans lequel n'était pas en cause une interdiction générale d'accéder à internet mais une interdiction d'accéder à des sites juridiques spécifiques) ; néanmoins, les restrictions apportées à l'usage d'internet doivent être nécessaires dans une société démocratique, tel n'est pas le cas en l'esèce. D'un point de vue général, d'abord, la Cour insiste sur trois éléments liés entre eux : d'une part, et en conformité avec les recommandations du Comité européen pour la prévention de la torture, sur l'importance pour tous détenus de bénéficier d'un programme satisfaisant d'activités, y compris liées à l'enseignement (§ 59), d'autre part, sur la perspective de réinsertion du détenu dans la société, que les autorités doivent encourager (§ 59 - CEDH, gr. ch., 26 av. 2016, n° 10511/10, Murray c/ Pays-Bas, § 101 à 104 ; JurisData n° 2016-007793 ; JCP G 2016, act. 569, obs. F. Suché, la Cour consacre ici une obligation de moyens d'offrir aux détenus une possibilité de s'amender) et, enfin, sur le rôle crucial d'internet dans la vie quotidienne de nos sociétés modernes, importance consacrée par des textes internationaux (§ 62), d'autant plus lorsque les informations, comme en l'esèce, évoluent rapidement (§ 59 ; § 60). In concreto, ensuite, la Cour relève à la fois l'absence de coût financier supplémentaire imposé aux autorités (§ 61) et de motifs de sécurité justifiant cette ingérence (§ 62). Ces derniers n'ayant pas même envisagé un accès limité au site de l'Éducation nationale au profit du requérant (§ 62), la Cour conclut à une ingérence disproportionnée.

Page 204

ページ番号

LA SEMAINE JURIDIQUE - ÉDITION GÉNÉRALE - N° 3 - 30 JANVIER 2017

REVUES (法律雜誌) : PDF收錄一覽
Les hebdomadaires

Titre	HTML	PDF
<i>La semaine juridique – Edition Générale (JCP G)</i>	Janvier 1985	2007
<i>a semaine juridique – Edition Entreprise et Affaires (JCP E)</i>	Janvier 1985	2012
<i>La semaine juridique – Edition Administrations et Collectivités territoriales (JCP A)</i>	Octobre 2002	2012
<i>La semaine juridique – Edition Social (JCP S)</i>	Juillet 2005	2012
<i>La semaine juridique – Edition Notariale et Immobilière</i>	Janvier 1985	2011
<i>Revue de droit fiscal</i>	Janvier 1975	2011
<i>D.O Actualité</i>	Janvier 2013	2013

Les mensuels

Titre	XML	PDF
Communication – Commerce électronique	Janvier 2000	2012
Construction – Urbanisme	Janvier 2000	2014
Contrats et marchés publics	Novembre 2000	2007
Contrats – concurrence – consommation	Janvier 2000	2008
Droit administratif	Janvier 2000	2017
Droit de la famille	Janvier 2000	2012
Droit des sociétés	Janvier 2000	2014
Droit pénal	Janvier 2000	2017
Energie – Environnement – Infrastructures	Janvier 2015	2015
Europe	Janvier 2000	2012
Loyers et copropriété	Janvier 2000	2013
Procédures	Janvier 2000	2014
Propriété industrielle	Avril 2002	2017
Responsabilité civile et Assurances	Janvier 2000	2014
Revue de droit rural	Octobre 2004	2017
Revue fiscale du patrimoine	Avril 2002	2014

Les autres périodiques

Titre	XML	PDF
Actes pratiques et ingénierie immobilière (trimestrielle)	Avril 2012	2017
Actes pratiques et ingénierie sociétaire (bimensuel)	Mai 2005	2017

Actes pratiques et stratégie patrimoniale (trimestriel)	Avril 2007	2019
Clunet – Journal de droit international (trimestriel)	Janvier 2003	2017
Revue du gestionnaire public (trimestriel)	Février 2016	Indisponible
Lettre d'actualité des procédures collectives (20 n° /an)	Avril 2008	2017
Revue internationale de la compliance et de l'éthique des affaires (bimestriel)	Septembre 2013	2017
Revue de droit bancaire et financier (bimestriel)	Janvier 2000	2011
Revue des procédures collectives civiles et commerciales (trimestriel)	Janvier 2008	2011
Cahiers de droit de l'entreprise (bimestriel)	Janvier 2007	2017
Revue pratique de la prospective et de l'innovation	Depuis 2016	2016

Les 10 revues éditées par d'autres éditeurs et diffusées par LexisNexis

Titre	XML	PDF
L' AGEFI Actifs Presse professionnelle sur l' information financière	Février 2011	Indisponible
Opérations immobilières Newsletter Presse professionnelle sur la construction, l' aménagement, l' énergie (Le Moniteur)	Janvier 2011 Juin 2010–Avril 2018	2011 Indisponible
Revue des Juristes de Sciences– Po Association des Juristes de Sciences Po	Novembre 2009	2009
Revue Droit & Affaires Association Droit & Affaires (étudiants et partenariats avec cabinets GC : Cleary Gottlieb, Skadden, Weil Gotshal, Freshfields), Paris 2 Panthéon–Assas	Août 2007	2007
Journal de l' arbitrage de l' Université de Versailles Master Arbitrage & Commerce International, Université de Versailles– Saint–Quentin–en–Yvelines (rattachée à Paris XI–Saclay)	Octobre 2010	Indisponible
Revue de droit public approfondi Master II, Université Paris 2 Panthéon–Assas	Juin 2015	2015
Revue de droit international d' Assas Ecole doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé de Paris 2 Panthéon–Assas.	2018	2018
Bulletin juridique des assurances Direction scientifique rattachée à l' Université Lyon 3 – auteurs universitaires et praticiens	Mai 2017	2017
Revue du droit local Institut du droit local Alsace Moselle	2019	2019
Gazette de l' Institut de droit public des affaires Institut de droit public des affaires, partenaire de l' EFB de Paris et Université Paris XI–Saclay	2017	2017

※2021.11現在

JURISPRUDENCE (判例)

「民法典第 1316-4 条の適用および電子署名に関する

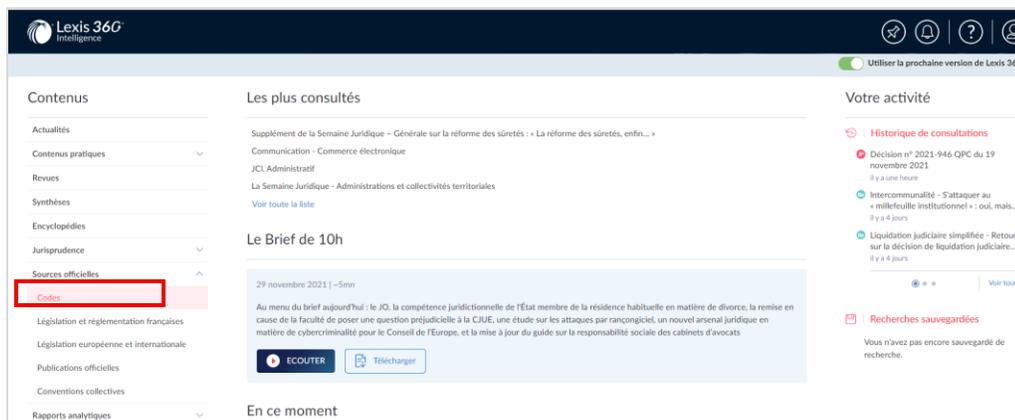
2001 年 3 月 30 日のデクレ第 272 号 (Décret n° 2001-272)」に関する判例を検索

1. ホーム画面下部からコンテンツの選択
Jurisprudence
2. 検索語入力BOXに文書番号を入力
2001-272
3. OK をクリックして検索

CODES (フランス法典)

「Code de commerce – Article L. 442-6 / 商法第 L 442-6」を検索

1. ホーム画面下 [Contenus] からコンテンツの選択
Sources officielles > Codes



The screenshot shows the Lexis 360G Intelligence interface. On the left, the 'Contenus' menu is open, and 'Sources officielles' is selected. Under 'Sources officielles', 'Codes' is highlighted with a red box. The main content area shows 'Les plus consultés' and 'Le Brief de 10h' sections. The 'Votre activité' section on the right shows a list of recent consultations.

2. 検索対象の選択: 商法
Code de commerce
3. ページ上部検索語入力 BOX にキーワードを入力
L. 442-6
4. 検索 (虫眼鏡アイコン) をクリック

出力・ピン留め

Code de commerce - Article L. 442-6

Version : Vigueur

Article L442-6

en vigueur depuis le 26 avril 2019

Modifié par [Ordonnance n°2019-359 du 24 avril 2019](#) E29E137A14F50B4FD211AD1640D4B984 - art. 2

Est puni d'une amende de 15 000 € le fait par toute personne d'imposer, directement ou indirectement, un caractère minimal au prix de vente d'un produit ou d'un bien, au prix d'une prestation de service ou à une marge commerciale.

Lien(s) relatif(s) à cet article

Anciens textes :

- [Ordonnance n°86-1243 du 1 décembre 1986](#) C727BE7EB3ABBB638972B8748E727690 - art. 36 (M)
- [Ordonnance n°86-1243 du 1 décembre 1986](#) C727BE7EB3ABBB638972B8748E727690 - art. 36 (Ab)

© Direction légale de l'information administrative - DILA

ANNOTATIONS LEXISNEXIS

Visé par la décision (100)

- Cour d'appel, Paris, Pôle 5, chambre 4, 27 Février 2019 - n° 17/14839 (Analyse JurisData)
- Cour de cassation, Chambre commerciale, 20 Février 2019 - n° 17-21.861 (Analyse JurisData)

関連情報

Voir aussi (11)

- Code de commerce - Article L. 442-6 11/12/2016
- Code de commerce - Article L. 442-6 08/08/2015

JURISCLASSEUR (ジュリスクラスール百科事典)

税法シリーズの中から「移転価格」という言葉を含む JURISCLASSEUR を検索

1. ホーム画面下 [Contenus]からコンテンツの選択

Encyclopédies

2. 検索対象のシリーズを選択: 税法(国際)

JurisClasseur Fiscal international

Encyclopédies

Fonds documentaire de textes, commentaires, jurisprudence, procédures et formules auquel contribuent plus de 8 000 auteurs, parmi les plus prestigieux du droit français, universitaires de haut niveau ou praticiens reconnus dans leur discipline.

D.O Fiscal	JurisClasseur Contrats - Distribution	JurisClasseur Lois pénales spéciales
D.O Social	JurisClasseur Contrats et Marchés Publics	JurisClasseur Marques - Dessins et modèles
Feuillets mobiles Litec Droit médical et hospitalier	JurisClasseur Copropriété	JurisClasseur Notarial Formulaire
Feuillets mobiles Litec Droit pharmaceutique	JurisClasseur Divorce	JurisClasseur Notarial Répertoire
Feuillets de la propriété foncière	JurisClasseur Droit comparé	JurisClasseur Pénal Code
Feuillets des pouvoirs d'actionnaires et d'associés	JurisClasseur Droit international	JurisClasseur Pénal des Affaires
JurisClasseur Administratif	JurisClasseur Encyclopédie des Huissiers de Justice	JurisClasseur Procédure civile
JurisClasseur Alsace-Moselle	JurisClasseur Enregistrement Traité	JurisClasseur Procédure pénale
JurisClasseur Bail à loyer	JurisClasseur Entreprise individuelle	JurisClasseur Procédures collectives
JurisClasseur Banque - Crédit - Bourse	JurisClasseur Environnement et Développement durable	JurisClasseur Procédures fiscales
JurisClasseur Baux ruraux	JurisClasseur Europe Traité	JurisClasseur Procédures Formulaire
JurisClasseur Brevets	JurisClasseur Fiscal Chiffre d'affaires	JurisClasseur Propriété littéraire et artistique
JurisClasseur Civil Annexes	JurisClasseur Fiscal Impôts directs Traité	JurisClasseur Propriétés publiques
JurisClasseur Civil Code	JurisClasseur Fiscal International	JurisClasseur Protection sociale Traité
JurisClasseur Civil Code (Archives antérieures au 1er octobre 2016)	JurisClasseur Fiscalité immobilière	JurisClasseur Responsabilité civile et Assurances
JurisClasseur Civil Code Formulaire	JurisClasseur Fonctions publiques (archives)	JurisClasseur Rural
JurisClasseur Collectivités territoriales	JurisClasseur Géomètre expert - Foncier	JurisClasseur Sociétés Formulaire
JurisClasseur Commercial	JurisClasseur Impôt sur la fortune	JurisClasseur Sociétés Traité
JurisClasseur Communication	JurisClasseur Ingénierie du patrimoine	JurisClasseur Transport
	JurisClasseur Justice administrative	JurisClasseur Travail Traité

3. 上部検索語入力BOXにキーワードを入力

prix de transfert

4. 検索(虫眼鏡アイコン)をクリック

Fasc. 305-40 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS. – Détermination des bénéfices taxables en France. – Prévention de l'évasion fiscale. – Travaux de l'OCDE sur les prix de transfert. – Transferts indirects de bénéfices entre entreprises dépendantes (CGI, art. 57)





出力・ピン留め

<p>Sommaire</p> <p>INTRODUCTION</p> <p>I. TRAVAUX DE L'OCDE SUR LES PRIX DE TRANSFERT</p> <p>1° Le principe de pleine concurrence</p> <p>2° Application du principe : analyse de comparabilité</p> <p>3° Méthodes traditionnelles de mise en œuvre du principe</p> <p style="margin-left: 20px;">a) Méthode du prix comparable sur le marché libre</p> <p style="margin-left: 20px;">b) Méthode du prix de revente</p> <p style="margin-left: 20px;">c) Méthode du prix de revient</p> <p style="margin-left: 20px;">4° Méthodes transactionnelles de</p>	<p>JurisClasseur Fiscal international</p> <p>Date du fascicule : 1er Novembre 1998</p> <p>Date de la dernière mise à jour : 23 Novembre 2015</p> <p style="text-align: center;">Fasc. 305-40 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</p> <p style="text-align: center;">. – Détermination des bénéfices taxables en France</p> <p style="text-align: center;">. – Prévention de l'évasion fiscale</p> <p style="text-align: center;">. – Travaux de l'OCDE sur les prix de transfert</p> <p style="text-align: center;">. – Transferts indirects de bénéfices entre entreprises dépendantes (CGI, art. 57)</p> <p>Bernard DELIGNIÈRES - Docteur en droit - Ancien élève de l'ENA</p> <hr/> <p>Mises à jour</p>
---	---

[← Retour aux résultats](#)

9. アラート配信設定(雑誌・ニュース)

Reuves (法律雑誌) : 最新号のアラートを受け取る

1. ホーム画面上部右[通知(ベルアイコン)]をクリック
Gérer les notifications
2. 対象の選択: Reuves suivies (雑誌)
3. [liste des revues]をクリックして、雑誌のリストページに移動する
4. 通知を受け取りたい雑誌を探し、[Suivre cette revue]をクリックする
5. Eメールで通知を受け取りたい場合、Eメール[Email]をオンにする





Actes pratiques et ingénierie immobilière

Cette revue vous offre des solutions claires et précises pour monter, gérer et sécuriser vos opérations immobilières ou celles de vos clients. Elle s'adresse aux avocats, notaires, juristes dans un service immobilier d'une entreprise privée ou publique ou dans une collectivité territoriale.

 Trimestriel, de 2012 à 2021

 **Suivre cette revue**

Dernier numéro paru : [n°4 - 01 octobre 2021](#)

×

Vous serez notifié de ses nouveaux numéros

Être également notifié par e-mail

Pour la gestion de vos notifications, rendez-vous dans la section [Notifications](#)

Actualités (ニュース) : 最新情報のアラートを受け取る

1. ホーム画面上部右[通知(ベルアイコン)]をクリック
Gérer les notifications
2. 対象の選択: **Actualités** (ニュース)
3. 入力 BOX に任意のキーワードを入力
4. 通知[Notifications]をオン(緑)にする
5. Eメールで通知を受け取りたい場合、Eメール[Email]をオン(緑)にする
5. Eメールで通知を受け取る頻度[Fréquence]を選択する

Actualités

Soyez notifié(e) sur toute l'actualité juridique couverte par les news et dossiers d'actualité Lexis 360 Intelligence !
 Sélectionnez vos thématiques, vos canaux de communication (notification et/ou email) et ne ratez plus aucune actualité.

対象キーワード		通知 ON/OFF	Eメール	頻度
Nom	Saisissez une thématique	Notifications	Email	Fréquence (emails)
	Acte administratif	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Quotidienne ▼
	Administratif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quotidienne ▼
	Affaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quotidienne ▼
	Aide sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quotidienne ▼

10. 履歴画面

検索履歴 (Historique de recherches)

1. 画面右上の[Historique]をクリック

Historique de recherches

Aujourd'hui - Mercredi 17 novembre 2021

13:55
13:55
13:37
13:37
13:36
12:56
12:42
12:40
12:37
12:03
11:46
11:29

15 novembre 2021

17:38
17:10
17:09
16:17

検索履歴が表示されます

検索履歴が表示されます

閲覧履歴 (Historique de consultations)

1. 画面右上の[Historique]をクリック
2. [Historique de consultations]を選択

Historique de consultations

Aujourd'hui - Mercredi 17 novembre 2021

12:57
12:57
12:52
12:38
11:30

15 novembre 2021

17:18
17:12
17:12
17:11
17:10
17:09
17:09
17:07
17:03
17:03
16:39
11:52

閲覧履歴が表示されます

閲覧履歴が表示されます

12. 推奨環境

Navigateurs requis

Lexis 360 Intelligence と互換性のあるブラウザは Google Chrome、Microsoft Edge、Mozilla Firefox です。

13. カスタマーサポート

レクシスネクシス 日本語サポート

レクシスネクシス・ジャパン カスタマーサポート（月～金 9:30-18:00）

TEL: 03-6739-4701（サポート） * 回線通話料が発生します

mail: support.jp@lexisnexus.com

レクシスネクシス フランス語サポート

レクシスネクシス・フランス カスタマーサポート（月～金 9:30-18:00(フランス時間)）

TEL: 0821-200-700(サポート) * 回線通話料が発生します

mail: assistance.internet@lexisnexus.fr

■ 本製品 に関するウェビナーを無料で定期的を開催しています(仏語)

以下の URL より参加の登録が可能ですので、ぜひご利用ください。

<https://www.lexisnexus.fr/webinaires-quotidiens-lexis-360>